

## **Caducité des bons de Souscription (BSA) émis dans le cadre de l'émission d'ORNANE réalisée en 2017**

**Montpellier, le 5 janvier 2022** - La société Mint (ex. Budget Telecom), fournisseur de services Energie et Telecom éco-responsables à destination du plus grand nombre et au meilleur prix, annonce que les bons de souscription d'actions non exercés à l'issue de la journée de bourse du 28 décembre dans le cadre de l'émission d'ORNANE approuvée par l'AGE du 11 mai 2017, sont devenus caducs et ont perdu toute valeur.

A l'issue de la période d'exercice des BSA, qui a expiré le 28 décembre 2021 après bourse, 1 251 924 BSA sur les 3 984 251 BSA émis et attribués ont été exercés - soit un taux d'exercice de 31% - représentant 208 654 actions nouvelles de la Société émises, représentant une augmentation du capital social d'un montant global (prime d'émission incluse) de 1 414 674,12€

Pour rappel, la société avait mis en place un financement par l'émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes de la Société (ORNANE) assorties de bons de souscription d'actions (BSA). Cette émission avait vocation à permettre à la société d'accélérer le déploiement de sa nouvelle offre de services énergétiques "Mint Energie" associant la fourniture d'une électricité 100% renouvelable à une application mobile de suivi en temps réel de la consommation.

**Coté sur Euronext Growth by Euronext™ ISIN : FR0004172450**

**Code mnémonique : ALBUD**

[www.mint.eco](http://www.mint.eco)